

PRIX AMÉNAGEMENT

Dossier de candidature 2008

Identification de la réalisation	
Nom du projet : La Fontaine de Tourny à la place de l'Assemblée-Nationale	
Adresse et emplacement : Rond-point central de l'avenue Honoré-Mercier	
Concepteurs (artiste, architecte, urbaniste, aménagiste, etc.): Mathurin Moreau, maître-sculpteur, et le consortium formé des firmes DAA, BPR et Urbalum inc.	
Date de réalisation : Été 2006 et été 2007	Date d'inauguration : 3 juillet 2007
Coût total : Environ 6 millions \$ (4 millions \$ pour la fontaine et 2 millions \$ pour les bassins et les aménagements paysagers)	
Montage financier : La Maison Simons inc., la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec	
Partenaires : La Maison Simons inc., l'Assemblée nationale du Québec, la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec	

Identification de la municipalité ou de la MRC	
Municipalité ou MRC : La Ville de Québec	
Adresse : Service de l'aménagement du territoire, édifice La Fabrique, 295, boul. Charest Ouest, bureau 146	
Ville : Québec	Code postal : G1K 3G8
Téléphone : 418 641-6411 poste 2164	Télocopieur : 418 641-6455
Courriel : jean.jobin@ville.quebec.qc.ca	

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Jobin	Prénom : Jean
Adresse : Service de l'aménagement du territoire, édifice La Fabrique, 295, boul. Charest Ouest, bureau 146	
Ville : Québec	Code postal : G1K 3G8
Téléphone : -4186416411t2164	Télocopieur : 418 641-6455
Courriel : jean.jobin@ville.quebec.qc.ca	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Designer urbain	
Employeur : La Ville de Québec	

Catégorie de concours

Veuillez cocher la case appropriée.

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
 Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
 Municipalités de moins de 20 000 habitants

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre !

Présentation générale de la réalisation

Veillez fournir un texte explicatif présentant l'origine de la réalisation, la mise en contexte, les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement, les défis particuliers, etc.

À l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec, la Maison Simons inc. a offert à la Ville de Québec les éléments de fonte (piliers, vasques et sculptures) d'une fontaine dite de Tourny pour être installés dans un bassin implanté au centre du rond-point de l'avenue Honoré-Mercier devant la façade principale de l'Hôtel du Parlement.

Ces éléments de fonte sculpturaux sont l'œuvre du maître-sculpteur Mathurin Moreau.

Médaille d'or lors de l'Exposition universelle de Paris en 1855, cette fontaine fut produite en six exemplaires. Deux d'entre eux furent achetés par le maire de Bordeaux afin de célébrer l'arrivée des eaux de source au cœur de la ville. Ils se trouvaient à chaque extrémité des allées de Tourny jusqu'en 1960 quand ils ont été démantelés. Les quatre statues (deux hommes et deux femmes) localisées sous la grande vasque dans la partie basse de la fontaine symbolisent les fleuves et les rivières. Au-dessus de la grande vasque, on retrouve quatre figures symbolisant la navigation et la pêche.

C'est l'un de ces deux exemplaires qui a été acquis par la Maison Simons inc.

La décision d'implanter cette fontaine au centre du rond-point de l'avenue Honoré-Mercier fut prise conjointement par les autorités de la Ville de Québec, celles de l'Assemblée nationale du Québec et le président de la Maison Simons, M. Peter Simons.

Ainsi, les aménagements paysagers du rond-point de l'avenue Honoré-Mercier ont été modifiés substantiellement de manière à permettre la construction de vastes bassins pouvant accueillir les éléments de fonte de la fontaine en ce lieu hautement stratégique de la capitale.

L'ensemble des travaux a été réalisé en deux phases entre 2006 et 2007 et la nouvelle fontaine et ses bassins ont été inaugurés le 3 juillet 2007, journée anniversaire de la Ville de Québec, par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, la mairesse de Québec de l'époque, Mme Andrée P. Boucher, et le président de la Maison Simons, M. Peter Simons.

[Suite]



Description de la réalisation

Veuillez fournir un texte décrivant le projet d'aménagement en fonction des aspects suivants :

Dimension culturelle

Décrivez les choix esthétiques et le concept. Décrivez les particularités de la dimension culturelle de la réalisation (intégration d'une œuvre d'art, mise en valeur du patrimoine, traitement artistique ou sur mesure des composantes, intégration d'un équipement culturel temporaire ou d'un espace de diffusion à ciel ouvert).

Il s'agissait ici d'intégrer et de mettre en valeur une œuvre existante, les éléments de fonte de la fontaine, dont la valeur patrimoniale est incontestable, sur un nouveau site.

Dans ce contexte, les maîtres mots qui ont guidé les concepteurs dans l'élaboration du design des bassins et des aménagements paysagers et le choix des matériaux sont : noblesse, grandeur et sobriété.

Il s'agissait de concevoir les bassins et les nouveaux aménagements paysagers du rond-point de manière à ce que, par leur style et leurs matériaux, ils s'intègrent aux aménagements paysagers que l'on retrouve dans le voisinage de l'Hôtel du Parlement et de la place de l'Assemblée-Nationale tout en s'harmonisant avec l'esprit classique des éléments de fonte de la fontaine et en assurant leur mise en valeur.

Intégration de la réalisation au contexte environnant

Précisez quelle attention a été portée à l'intégration de la réalisation au paysage environnant et à la valorisation de l'architecture existante. Indiquez en quoi la réalisation présente un caractère durable.

Il s'agit d'une œuvre classique typique du milieu du XIXe siècle qui cadre parfaitement bien avec le caractère classique de l'architecture de l'Hôtel du Parlement et de la statuaire que l'on retrouve devant et sur le bâtiment.

La référence à l'eau cadre aussi très bien avec la ville de Québec qui, par le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles, est une ville d'eau.

De par ses matériaux, sa facture, son symbolisme, sa localisation stratégique sur un lieu emblématique de la nation, l'œuvre est éminemment pérenne et traversera le temps sans modification ou altération.

Originalité

Identifiez ce que la réalisation a d'unique. Identifiez les solutions originales que présente la réalisation.

Bien que la fontaine de Tourny ait été produite à six exemplaires, une seule se retrouve en sol québécois et canadien. L'exemplaire le plus près se trouve à Boston.

Quant aux quatre autres exemplaires, ils se retrouvent tous en Europe.

Travail multidisciplinaire

Précisez si une équipe de travail a été constituée. Précisez qui a pris part au projet (architectes, artistes, ingénieurs, aménagistes, designers, citoyens, etc.). Précisez si la réalisation est le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux.

La réalisation de ce projet est le fruit d'un partenariat entre la Maison Simons inc., qui a fait don des éléments de fonte de la fontaine, la Commission de la capitale nationale du Québec, qui a agi comme maître d'œuvre pour la réalisation du projet et qui a financé 50 % des coûts de réalisation des bassins et des aménagements paysagers, et la Ville de Québec, propriétaire de l'œuvre et de son site d'implantation, qui a également financé 50 % des coûts de réalisation des bassins et des aménagements paysagers.

Le consortium formé des firmes DAA, BPR et Urbalum inc. a conçu les bassins où ont été installés les éléments sculpturaux de la fontaine ainsi que les nouveaux aménagements paysagers de la pastille centrale de l'avenue Honoré-Mercier et la mise en lumière qui accompagnent et mettent en valeur l'ensemble.

Adéquation de la réalisation aux besoins et aux attentes du milieu

Identifiez quelles étaient les attentes et les besoins du milieu. Précisez en quoi la réalisation y répond.

L'implantation de la fontaine de Tourny au cœur de la pastille centrale de l'avenue Honoré-Mercier aura permis de donner un nouveau sens à la présence urbaine de cette pastille dont les aménagements paysagers froids et hermétiques étaient peu appréciés par la population en général.

Depuis son inauguration officielle le 3 juillet 2007, la fontaine de Tourny est vite devenue un élément d'attraction unique à Québec. Elle s'est taillé une place de choix parmi les éléments identitaires de la capitale comme la place Royale, le Château Frontenac, les murailles de la vieille ville, etc. et constitue en quelque sorte la signature de la place de l'Assemblée-Nationale.

Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, un maximum de dix photos en format jpeg de la réalisation (par exemple, des photos avant et après, des photos ou plans d'implantation du projet dans son environnement immédiat, des photos présentant des plans éloignés et plus rapprochés, etc.).

Une attention particulière doit être portée au choix des photos qui permettront aux membres du jury de bien comprendre le projet et d'en apprécier les qualités.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

Fontaine de Tourny 1 : Vue de nuit lors de l'inauguration (photo : Ville de Québec)

Photo 2

Fontaine de Tourny 2 : Vue de nuit lors de l'inauguration (photo : Ville de Québec)

Photo 3

Fontaine de Tourny 3 : Vue de nuit avec la tour du Parlement (photo : Ville de Québec)

Photo 4

Fontaine de Tourny 4 : Vue générale de jour (photo : Ville de Québec)

Photo 5

Fontaine de Tourny 5 : Vue générale de jour (photo : Ville de Québec)

Photo 6

Fontaine de Tourny 6 : Détails des personnages, partie basse (photo : Ville de Québec)

Photo 7

Fontaine de Tourny 7 : Détails des personnages, partie basse (photo : Ville de Québec)

Photo 8

Fontaine de Tourny 8 : Détails des personnages, partie basse (photo : Ville de Québec)

Photo 9

Fontaine de Tourny 9 : Détails des personnages, partie basse (photo : Ville de Québec)

Photo 10

Fontaine de Tourny 10 : Détails des personnages, pilier supérieur (photo : Ville de Québec)

Critères d'évaluation

Un prix par catégorie de concours sera remis à la réalisation qui se distingue des autres candidatures par :

- sa qualité esthétique ;
- la réussite de son intégration au contexte environnant ;
- son originalité ;
- le travail multidisciplinaire ;
- son adéquation aux besoins et aux attentes du milieu.

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété et des photographies. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2008** par courriel à recherche@arts-ville.org ou par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Ève Gauthier
T. 418 691-7480
C. recherche@arts-ville.org
www.arts-ville.org